

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a adopté, lors de sa séance tenue le 17 décembre 2025, le règlement suivant :

RCA25-14010 : Règlement autorisant un emprunt de 6 188 000 \$ afin de financer les travaux prévus au programme de la construction de la nouvelle bibliothèque Caroline-Dawson

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement le 29 janvier 2026. Toute personne intéressée peut consulter ces règlements sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Fait à Montréal le 30 janvier 2026.

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers